

Trimestriel
N° 103
MARS 2024

Prix de vente
au numéro 0,15€
ISSN 1286 - 1693

Éditeur : USR CGT 33

44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux

usr.cgt.33000@orange.fr

Numéro paritaire :
1024 S 05024

Directeur de la publication :
Philippe CRUCHON

Impression :

RIVET Presse / Édition

24, rue Claude-Henri-Gorceix
BP 1577

87022 Limoges Cedex 9



SOMMAIRE

Edito	p.1
Nouvelle attaque	p.2
L'imposture sociale du RN	p.3
LSR	p.4

des retraité.es CGT)

- Signatures, en masse, de la pétition unitaire demandant l'augmentation immédiate de 10 % des pensions
- Rencontres avec des élu.es au niveau local et national
- Des rassemblements devant les sous-préfectures ou préfectures, devant les sièges du Medef
- D'autres devant les ARS, sur la base de revendications de plus en plus présentes sur les thèmes de la santé et de la défense de la protection sociale

La forte présence des médias (presse, audiovisuel) confirme l'intérêt partagé de la population et de notre organisation sur tout ce qui touche au pouvoir d'achat. Les annonces du gouvernement sur les mesures d'austérité à venir, tant au niveau des retraites que de la protection sociale, ne laissent rien présager de bon pour l'avenir de la population, en particulier des retraité.es. Ces belles journées de mobilisation appellent à de nouvelles initiatives !

D'ores et déjà, l'UCR-CGT met en débat la perspective d'une nouvelle journée d'action nationale sur l'accès à la santé pour toutes et tous, la défense de notre système de protection sociale, l'égalité et parité homme/femme, l'augmentation des retraites et la défense des services publics.

8, 19, 21, 26 mars, les retraité.es en colère n'ont pas chômé! Des journées d'actions qui exigent des suites !

Dans un contexte national des plus nauséabond où tout est utilisé pour limiter l'expression de la population, que cela soit les guerres, les attentats, les faits divers, tout est bon pour stigmatiser les individus.

Des privé.es d'emploi aux patient.es, en passant par la jeunesse et les retraité.es, nous serions toutes et tous, des nanti.es, voire des profiteurs de la société.

Le 26 mars plus de 120 initiatives sur l'ensemble du territoire ont rassemblé plus de 25 000 personnes, principalement retraité.es. Elles et ils ont été rejoint.es par des salarié.es, des privé.es d'emploi en lutte pour la revalorisation de leur rémunération.

Diverses initiatives ont été mises en place :

- Des conférences de presse autour de la présentation du simulateur de perte de pouvoir d'achat de la CGT
- Des points d'abonnements à Vie nouvelle (magazine



8 mars



19 mars



21 mars

Les O.S. devant la permanence de la Députée Renaissance de Bordeaux Nord, Alexandra Martin



NOUVELLE ATTAQUE CONTRE L'ACCÈS À LA SANTÉ !

Dans le cadre du dernier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement a décidé de doubler l'ensemble des franchises médicales.

Ce doublement des franchises entrera en vigueur le 31 mars 2024 et le décret d'application a été publié le 17 février dernier.

Concrètement, la franchise médicale portant sur les boîtes de médicaments et celle sur les actes effectués par un.e auxiliaire médicale passeront de 50 centimes d'euro à 1 euro, les franchises de 2 et 4 euros liées aux transports médicaux seront aussi doublées pour atteindre 4 et 8 euros par acte. Les mineurs, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sont exemptés de ces augmentations. L'ensemble de ces franchises resteront plafonnées à 50 euros par an, au total.

Quel impact des franchises médicales sur l'accès aux soins?

Une augmentation de la franchise a-t-elle les effets escomptés, c'est-à-dire la baisse de la consommation de soins ?

Elle est susceptible d'entraîner en effet un moindre recours aux soins pour la bonne et simple raison qu'ils sont plus chers.

Mais, l'augmentation de ces franchises peut entraîner des conséquences graves sur la santé des personnes. L'augmentation du coût des médicaments induit une baisse de la consommation de médicaments.

C'est en effet le résultat attendu, mais celui-ci n'est pas le fruit d'une trop grande consommation mais bien d'une limitation pour des raisons financières et non médicales. C'est surtout un moindre respect de la prescription ou encore un report sur d'autres dépenses de santé liées à de possibles complications.

L'incohérence est d'autant plus grande si l'on considère les patient.es responsables d'une forte consommation de médicaments alors que les prescriptions remboursées ne sont pas de leur fait.

La distribution de ceux-ci est contrôlée par les pharmaciens et limitée à un mois de traitement.

Si le gouvernement estime que les médecins prescrivent trop ou que les pharmaciens effectuent mal leur travail, c'est plutôt de ce côté-là qu'il faut se tourner !

Aujourd'hui, un grand nombre de médicaments sont remboursés alors que leur service médical rendu est faible ou inexistant.

Par ailleurs, si l'Assurance Maladie solvabilise largement le secteur pharmaceutique, aujourd'hui elle ne peut opérer aucun contrôle sur celui-ci.

C'est sûrement du côté du prix des médicaments qu'il faudrait regarder, surtout lorsque l'on sait que ce secteur est un des plus profitables du capitalisme contemporain. Finalement, la franchise médicale désigne bien le bouc émissaire d'un volume de dépenses qui serait trop important : le/la patient.e ! Il/elle est infantilisé.e et il

conviendrait de l'éduquer et de le/la responsabiliser en lui mettant la main au porte-monnaie.

Cette mesure permettrait, selon le gouvernement, de réaliser 1,5 milliards d'euros d'économie sur le budget de la Sécurité sociale.

Que représente 1,5 milliards face aux 83 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales contenues dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2024 ?

Le véritable problème n'est pas la logique de réponse aux besoins défendue par la CGT mais bien plutôt le défaut de recettes lié aux exonérations de cotisations sociales sur la part dite « patronale » ou encore le pilotage des politiques de santé par la contrainte budgétaire.

Le nom des ministres a peut-être changé mais la politique est la même, voire se durcit en matière de protection sociale. Nous sommes loin des fondamentaux du Conseil National de la Résistance, qui a contribué à la création de la Sécurité sociale, qui devait permettre aux



citoyen-nes de cotiser selon leurs moyens et de bénéficier d'une protection sociale selon leurs besoins.

Plus que jamais, l'UCR-CGT appelle les retraité-es à se mobiliser :

- pour gagner une Sécurité sociale intégrale avec prise en charge à 100%, gérée par les représentants des assuré-es,

- pour une revalorisation immédiate des pensions de 10% et des mesures solidaires pour la revalorisation des petites pensions.

C'était le sens de la journée de mobilisation unitaire des retraité-es du 26 mars 2024.

L'imposture sociale du Rassemblement national

**Dans un monde où les repères idéologiques sont brouillés
La CGT doit être à l'offensive
dans un contexte de montée de l'extrême droite**



Ce parti xénophobe veut encore une fois apparaître comme un parti qui serait du côté des salariés et des travailleurs précaires. C'est une imposture !

Le RN a abandonné la revendication de la retraite à 60 ans et son programme en la matière est tout aussi libéral que celui que tentent de nous imposer Macron et sa bande.

Proche du patronat, poujadiste, ce parti fasciste demande des augmentations de salaires en échange de baisses des cotisations patronales qui servent à financer les retraites.

En un mot, ce sont les salariés qui paient leur propres augmentations en reniant le droit à la retraite ! C'est tout bénéf pour le Medef !

Rappel des positionnements et votes du RN à l'Assemblée nationale :

SALAIRE

- Contre l'augmentation du Smic
- Contre l'indexation des salaires sur l'inflation
- Contre l'encadrement des salaires

POUVOIR D'ACHAT

- Contre le blocage des prix des produits de première nécessité
- Contre la gratuité des cantines scolaires pour les plus modestes
- Contre la revalorisation des petites retraites
- Contre la garantie d'autonomie des jeunes à 1 063€
- Contre le gel des prix des loyers
- Contre l'augmentation des hébergements d'urgence Travail
- Pour la fin des droits au chômage après abandon de poste
- Pour la fin des allocations-chômage si refus d'un CDI à la fin d'un CDD
- Pour la réduction des droits au chômage des étrangers hors Union européenne
- Pour l'interdiction de la présence des étrangers au sein des instances représentatives des entreprises
- Pour la limitation du droit de vote des travailleurs précaires aux élections professionnelles

ÉCOLOGIE

- Contre la taxation des yachts et jets privés
- Contre la suppression de la niche fiscale du kérosène aérien

FISCALITÉ

- Contre une taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros
- Contre une taxe sur les superprofits
- Contre l'augmentation de la TVA sur les produits de luxe
- Contre la hausse des moyens pour lutter contre la fraude fiscale
- Contre le rétablissement de l'ISF
- Pour la hausse du plafond de défiscalisation des heures supplémentaires
- Pour la baisse des impôts de production (CVAE)

ÉDUCATION-CULTURE

- Contre la gratuité des fournitures scolaires pour les plus modestes
- Contre l'achat de mangas avec le pass culture
- Contre l'augmentation du budget des universités
- Pour l'interdiction de l'écriture inclusive

SERVICES PUBLICS

- Contre le recrutement de sapeurs-pompiers et la revalorisation de leurs salaires
- Contre l'attribution d'un milliard d'euros dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes

SOCIÉTÉ

- Propage des polémiques mensongères, les théories du complot
- Pratique le brouillage médiatique idéologique généralisé
- Divise les salarié.es et stigmatise la différence ethnique



LOISIRS SOLIDARITÉ RETRAITE

Bourse du Travail - salle 103 - 44, cours Aristide Briand - 33000 Bordeaux

Consulter le site LSR : <http://loisirs-solidarite-retraites33.e-monsite.com>

Facebook LSR GIRONDE, groupe fermé,
demander à intégrer le groupe pour avoir accès aux informations

Contact pour les inscriptions et réservations :
loisirs-solidarite-retraites@orange.fr / Tél : 05 57 95 60 29

Dès que le printemps revient, chantait Hugues Aufray dans sa chanson, avec LSR Gironde !



Les verts tendres et pâles du printemps regarnissent nos jardins et nos campagnes, après le passage des grues et des oies sauvages, tous les ingrédients sont là pour relancer la vie et nous accueillons avec un plaisir certain ce renouveau animal et végétal.

Hélas, il n'en est pas de même pour le printemps que nous concoctent nos chers dirigeants et le ciel s'alourdit déjà de nouvelles privations et restrictions diverses. Depuis le temps qu'ils « règnent », qu'ont-ils changé réellement pour nous ? Nous savons bien, depuis le temps qu'ils sévissent qu'ils ne sont pas là pour nous changer la vie. La résistance sans faille de notre président à toute

possibilité d'une imposition équitable des riches et autres puissants est sans équivoque : « touche-pas au grisbi ! ». Après les exonérations diverses, les suppressions d'impôts et autre CICE qui « nous coûtent un pognon de dingue » voilà que pointent de nouveaux allègements, mais cette fois, en puisant dans les indemnités des chômeurs, éternels responsables des déficits, tout comme les retraités.es, les fonctionnaires et les immigrés.es, la chanson est un peu éculée mais fait toujours recette pour l'extrême droite tapie dans l'ombre.

Alors à LSR, après avoir participé à la manifestation unitaire du 26 mars dernier pour une revalorisation de nos retraites, nous préparons ce printemps pour nos ami(e)s et adhérent(e)s.

Déjà, notre séjour raquettes à Matemale fin janvier, dans les Pyrénées orientales, s'est déroulé dans la bonne humeur, mais sans neige et c'est à plus de 30 que nous avons cheminé vers plusieurs curiosités de cette région, la centrale solaire de Thémis, les bains soufrés de Lio, le lac des Bouillouses. Notre ami Alain nous a initié aux mystères de notre univers et nous avons clôturé cette sortie par une joyeuse, musicale et bariolée soirée.

Sans attendre, toutes nos activités ont repris et c'est sur un nouveau thème que notre ami Etienne a lancé le café philo qui recueille une bonne adhésion avec plus de 15 participant(e)s lors des 2 premières séances.



Et ce n'est pas tout, sur la proposition de Monique, c'est aux archives municipales que nous nous sommes retrouvés.es à une quinzaine pour l'exposition « Bordeaux et la Gironde au moyen âge » le 5 mars dernier. Et ce n'est pas tout, le jeudi 14 mars, nos amis Jean Louis et Esteban, qui ne cessent pas de nous étonner, nous avaient concocté un rallye urbain pour découvrir les 3 enceintes qui furent à l'origine de Bordeaux et ses alentours au cours des siècles. Pour nous dépayser, nous avons terminé ce rallye par un déjeuner dans un restaurant indien (de l'Inde, pas du far ouest...)

Et ce n'est pas tout, le samedi 23 mars, notre ami Alain nous emmenait dans son univers, à savoir l'observatoire de Floirac, pour remonter dans le temps et découvrir les appareils, télescopes et radio télescopes qui servirent à l'observation du ciel et de ses mystères dans les années passées. Une nouvelle découverte pour nous... !

Un mois de mars bien chargé, mais la suite arrive et déjà nous réfléchissons à nos sorties de printemps et d'automne. Patience, nous vous informerons de tout cela et bonne continuation à toutes et tous. Et surtout n'oubliez pas nos activités permanentes, le club de lecture, la marche nordique, l'informatique, l'œnologie, le Taï Chi et maintenant le café philo. À bientôt pour de nouvelles aventures avec LSR Gironde.

Joël PERON